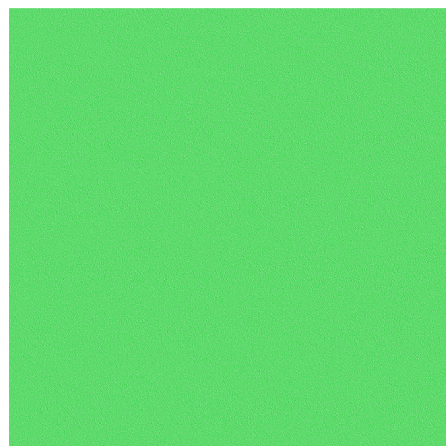
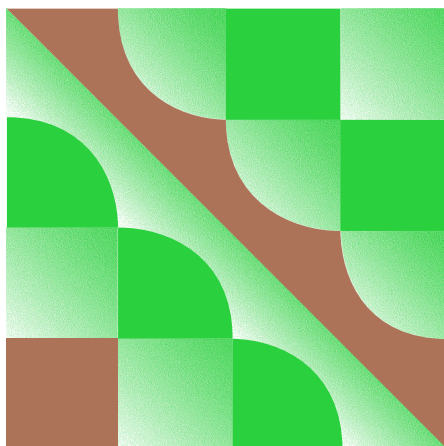
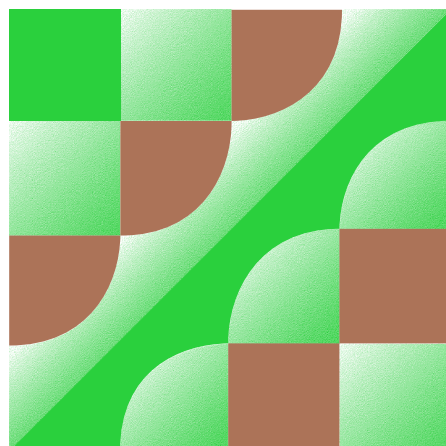
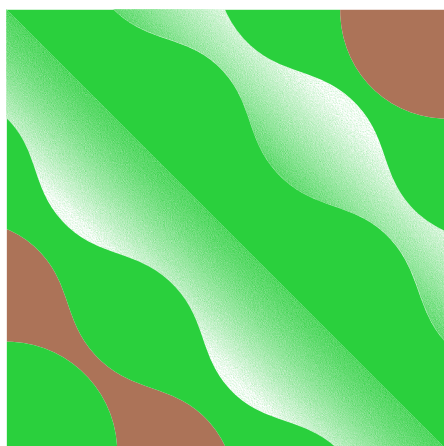
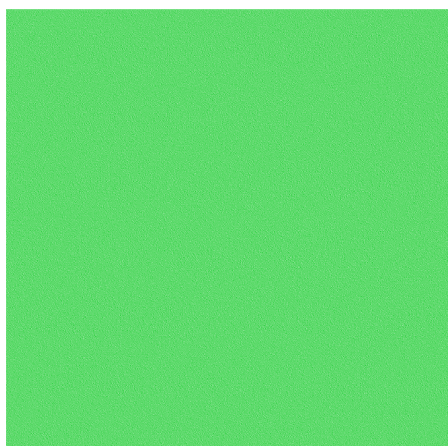
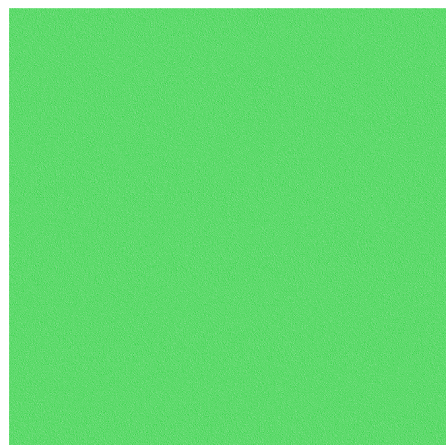
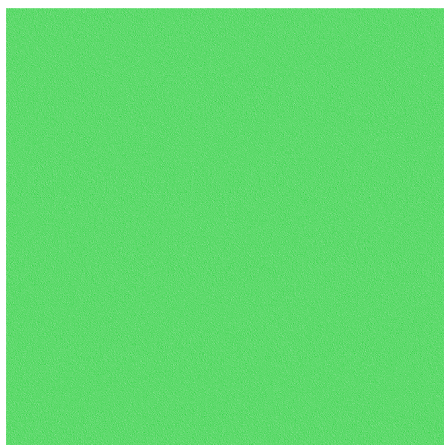
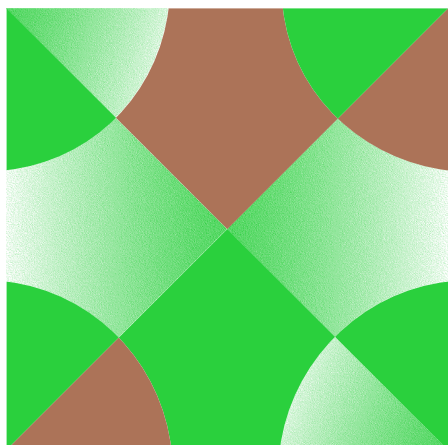
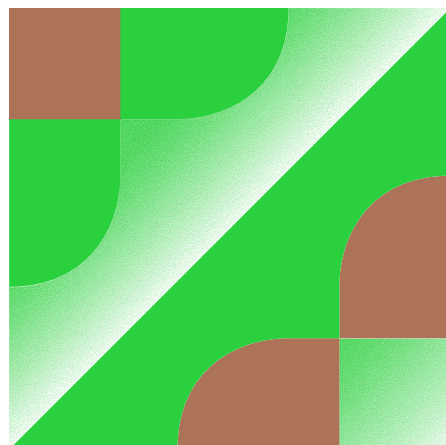


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
Metz



Livret de l'étudiant



Année 2026/2027

Livret de l'étudiant Danse

Bienvenue au Pôle musique et danse

Depuis janvier 2014, le Cefedem de Lorraine a quitté son statut d'association pour celui d'**Établissement Public de Coopération Culturelle** à caractère administratif (EPCC) en intégrant l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ÉSAL). Il devient le **Pôle musique et danse**.

L'ÉSAL est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011. Épinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

Le siège de l'EPCC se situe à Metz et regroupe la direction générale et l'administration. Les locaux du Pôle musique et danse, quant à eux, se situent au sein du **Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz**.

L'EPCC ÉSAL fait partie des trois établissements en France à proposer une formation plurisectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

Le Pôle musique et danse est habilité par l'État pour **dispenser la formation** initiale et professionnelle diplômante menant au **diplôme d'État de professeur de danse pour les options danse classique, contemporaine et jazz**.

Il est habilité à évaluer de manière autonome les blocs de compétences n° 1, 2, 3, 5, 6, ainsi que le bloc de compétences transversales et à délivrer les ECTS correspondants. Le ministère de la Culture délivre à la suite de l'épreuve terminale de pédagogie, les ECTS complémentaires ainsi que le diplôme d'État de professeur de danse.

La formation au diplôme d'État de professeur de danse, dispensée sur **trois ans**, **comprend 1 500 heures** de formation théoriques et pratiques organisées en cinq unités d'enseignement.

Le diplôme d'État (DE) de professeur de danse est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau 6 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification, correspondant à 180 ECTS.

L'organisation, les conditions administratives, les modalités d'évaluations, les contenus d'enseignement pourront évoluer en fonction de la publication des arrêtés encadrant la formation au diplôme d'État de professeur de danse et des adaptations réglementaires associées. Toute modification sera communiquée aux étudiants dans les meilleurs délais afin de garantir une information claire et actualisée.



Code RNCP : RNCP40006

Pédagogie de la danse
Avril 2025

L'équipe administrative

Caroline CUEILLE

Directrice du Pôle musique et danse
ccueille@esalorraine.fr

Renaldo GRECO

Responsable des études Musique
rgreco@esalorraine.fr

Jennifer LIGER

Gestionnaire administrative et budgétaire
jliger@esalorraine.fr

Elise ROUGERON / Anja RENAULD

Chargée de communication et de projets
erougeron@esalorraine.fr /
arenauld@esalorraine.fr

Zohra SAADAOU

Assistante de scolarité Musique
zsaadaoui@esalorraine.fr

Yvain VON STEBUT

Coordinateur « outils numériques de création »
et projets pluridisciplinaires
yvonstebut@esalorraine.fr

Marianne GUENGARD

Coordinatrice recherche
mguengard@esalorraine.fr

Vos contacts privilégiés

Grégory BEAUMONT

Responsable des études Danse
gbeaumont@esalorraine.fr
03 87 78 61 47
06 79 18 21 57

Florine ROSINI

Assistante de scolarité Danse
frosini@esalorraine.fr
03 87 78 61 46
06 32 65 98 31

Vos adresses privilégiées

Les cours de la formation danse ont lieu dans deux conservatoires différents : CRR de Metz, CRR de Nancy et CCN Ballet de Lorraine. Référez-vous au planning de formation.

CRR de Metz/ÉSAL-PMD

2, rue du Paradis, 57000 Metz

CRR de Nancy

1-3, rue Michel Ney, 54000 Nancy

CCN Ballet de Lorraine

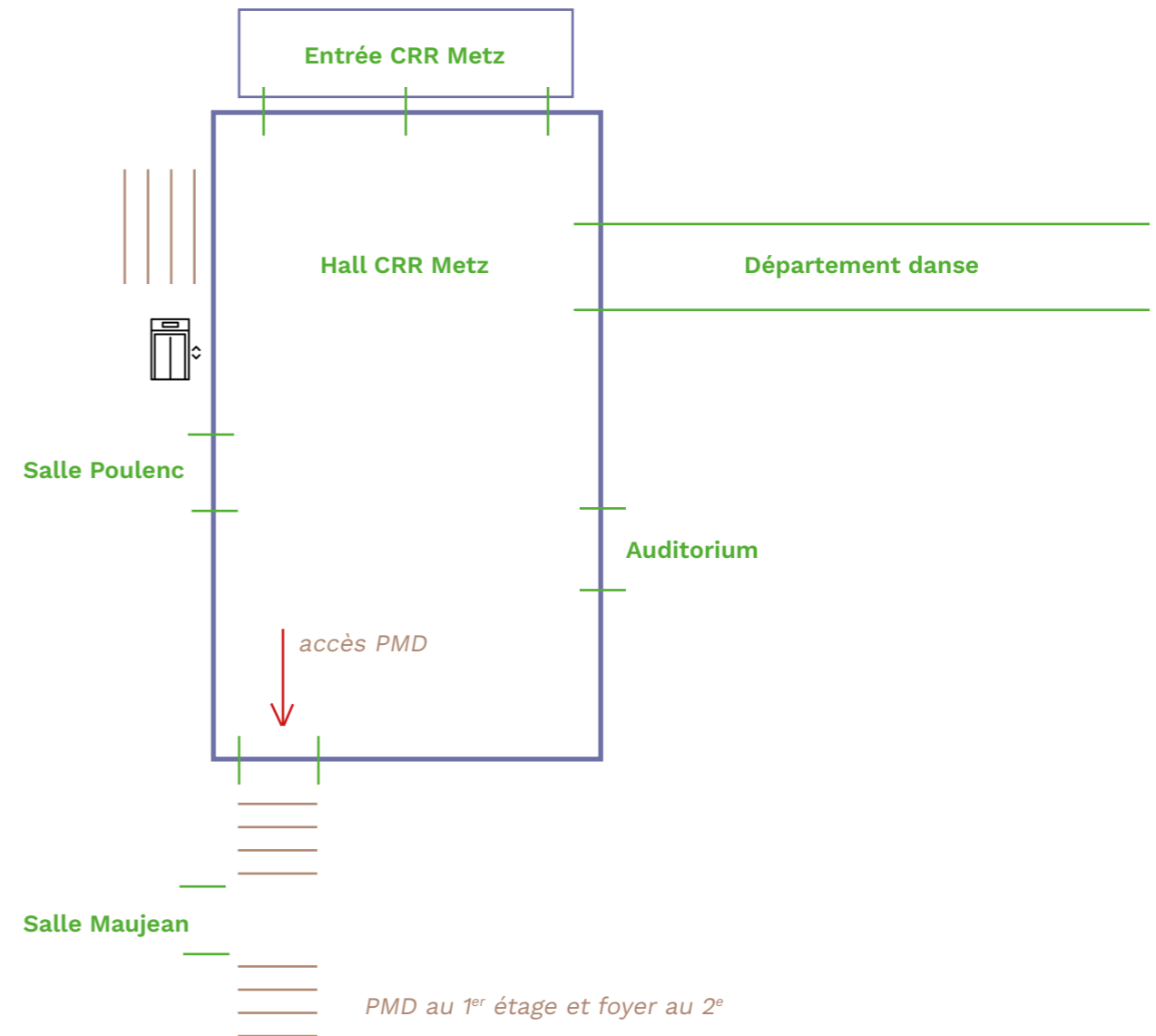
3, rue Henri Bazin, 54000 Nancy

Où nous trouver ?

Tél. : 03 87 74 28 38

Mail : pmd@esalorraine.fr

Site internet : www.esal-pmd.fr



Le petit lexique du PMD

ÉSAL = École supérieure d'art de Lorraine.

PMD = Pôle musique et danse.

PAP = Pôle arts plastiques.

CRR = conservatoire à rayonnement régional.

FI = formation initiale (= étudiant).

FP = formation professionnelle (= stagiaire).

DE1 = étudiants/stagiaires de la FP de 1^{re} année.

DE2 = étudiants/stagiaires de la FP de 2^e année.

UE = unité d'enseignement.

FOYER = salle de cours + lieu de vie des étudiants/stagiaires de la FP.

CVEC = contribution de vie étudiante et de campus.

CP = conseiller pédagogique (tuteur).

AFCMD = analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.

ECTS = système européen de transfert et d'accumulation de crédits universitaires.

EAC = éducation artistique et culturelle.

Informations générales

Rentrée 2026

Journées de rentrée pour tous les étudiants et stagiaires de la FP : **7 et 8 septembre 2026.**

Début des cours pour les DE2 : **le 24 août 2026.**

Frais de scolarité 2026/2027

Formation initiale

• Habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Eurométropole de Metz et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : **458 €/an**

• Habitants hors de l'Eurométropole de Metz et Communauté d'Agglomération d'Épinal : **750 €/an**

Formation professionnelle

• **3600 €/an** si prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

• **950 €/an** en cas de non prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

• **850 €/an** en cas de prise en charge partielle par un OPCO ou par l'employeur

Cotisation CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : **105 €.**

Exonération des boursiers : CVEC frais de scolarité (à confirmer).

Vous vous engagez à régler les frais de scolarité dans les délais impartis.

Documents de rentrée

Différents documents sont déposés sur Moodle (plateforme pédagogique du PMD) pour consultation et afin de respecter les consignes données dans le cadre de la transition écologique. Certains documents vous seront distribués et d'autres à remplir et à restituer au PMD lors de votre première « INFO PROMO ».

Règlement des études danse

Les étudiants et stagiaires de la FP doivent **impérativement prendre connaissance du règlement des études.**



Il est disponible sur la plateforme Moodle ou bien en flashant le QR code ci-après.

Organisation des cours

Les cours ont lieu du lundi matin au mardi soir pendant les périodes scolaires ainsi que du lundi au vendredi matin pendant la première semaine des vacances (zone B). Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces plages.

Assiduité

Sauf dispositions particulières, tout étudiant et stagiaire de la formation professionnelle est tenu d'assister à l'ensemble des enseignements et dispositifs pédagogiques proposés dans le cadre de son cursus. Tout manquement est pris en compte dans le dossier de l'étudiant ou du stagiaire de la FP. Des absences répétées, même justifiées et excusées, peuvent être sanctionnées par une non-évaluation dans le cadre du contrôle continu et/ou une non présentation aux épreuves terminales. L'étudiant ou le stagiaire de la FP absent est tenu d'informer et de fournir un justificatif à l'administration du Pôle musique et danse. En cas de problème grave engendrant de nombreuses absences, la direction étudie avec l'étudiant ou le stagiaire de la FP, la solution la mieux adaptée à son cas particulier.

Aménagements de formation

Les étudiants/stagiaires nécessitant une adaptation de la formation pour faire face à un handicap de quelque nature, peuvent se rapprocher du responsable des études afin que ce dernier leur propose une solution adaptée.

Cartes étudiantes

Une fois les frais de CVEC et de scolarité réglés, rapprochez vous de l'assistante de scolarité afin de **recupérer votre carte d'étudiant ou de stagiaire de la FP.** Merci d'apporter une photo d'identité.

Plateforme pédagogique Moodle

Ce que vous trouverez sur Moodle

Vous y trouverez, entre autres, le planning des cours, les supports de cours, les textes de référence et réglementaires, le règlement des études, les vidéos et photos des projets menés. C'est aussi via cette plateforme que vous pourrez déposer vos devoirs et autres documents relatifs à votre formation.

Votre accès à Moodle

moodle.esal-pmd.fr

Identifiant d'accès = initiale du prénom + nom de famille (tout attaché).

Exemple : Marie Dupont = mdupont

Exemple si nom composé : Marie Dupont Dubois = mdupontdubois

Le mot de passe est le même pour tous et vous sera communiqué par l'administration du PMD. Il vous sera demandé de le modifier et le personnaliser dès votre première connexion.

Votre licence Microsoft 365

Vos avantages Microsoft 365

Chaque étudiant de l'ÉSAL dispose d'une licence Microsoft 365 disponible pour toute la durée de sa formation. Cette licence permet aux étudiants de disposer d'une adresse électronique spécifique « ÉSAL » et d'un accès aux outils de bureautique standards tels que Word, Excel, Powerpoint, etc, ainsi qu'à des logiciels comme Teams, très utile pour les visioconférences et le travail d'équipe.

Les adresses électroniques sont paramétrées de la façon suivante : Marie Dupont = mdupont@esalorraine.fr.

L'adresse mail ESAL sera utilisée pour toutes vos correspondances pendant votre formation.

Création de votre compte Microsoft 365

1. Connectez-vous au webmail de M365 : <https://outlook.live.com/owa/>

2. Un mot de passe par défaut vous a été affecté : !2021@votre nom de famille Attention, le nom de famille doit être écrit en minuscules et sans accent.

Exemple : !2021@martin (n'oubliez pas le point d'exclamation avant 2021).

3. Vous devrez changer et personnaliser votre mot de passe lors de la première connexion.

Si vous souhaitez utiliser votre smartphone pour consulter vos mails, installez les 2 app suivantes :

Authenticator (gestionnaire de sécurité) et **Outlook** disponibles sur l'App Store et sur Google Play.

Vie étudiante

Des **informations et ressources diverses sont mises à votre disposition sur la plateforme Moodle** et sur notre site internet. Vous pouvez y trouver des informations concernant :

les aides destinées aux étudiants, la Fédération Médico-Sociale (FMS), la Lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes (VHSS), la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), le guide de l'étudiant du CROUS Lorraine, etc.

Rôle du délégué

Les délégués représentent les étudiants de leur promotion lors des différentes réunions auxquelles ils sont invités ou qu'ils sollicitent.

Les délégués étudiants :

- Font le lien entre les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives.
- Ont un rôle d'interlocuteur auprès de l'administration et de l'équipe pédagogique.
- Sont informés des actions et des décisions du PMD et peuvent être consultés en amont.
- Prennent part activement à la vie de l'établissement.
- Découvrent en situation réelle le fonctionnement des instances dans lesquelles ils pourront être amenés à siéger dans leur futur métier.

Chaque promotion élit deux délégués pour deux ans en respectant de préférence et si possible la parité. Les délégués peuvent être en formation initiale ou en formation professionnelle.

Plus d'informations sur le rôle du délégué sur Moodle.

Maquette des enseignements

Cours mutualisés DE1/DE2
Cours mutualisés danseurs/musiciens
Action avec dispense d'assiduité

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
		DE1	DE2	DE3
UE1 Pratiques artistiques				
Pratique de la danse (cours techniques, atelier, répertoire)	Divers intervenants	84	44	-
Analyse et pratique d'un cours technique	Divers intervenants	-	34	-
Pratique de la danse en langue étrangère (dont temps théorique de 45 minutes par intervention)	Intervenants Spécialisés	6	6	-
Préparation et réalisation spectacle et projet pluridisciplinaire	Responsable des études	12	12	12
Observation et cours technique CRR de l'Eurométropole de Metz ou du Grand Nancy	Enseignants CRR	32	22	16
Ateliers chorégraphiques	Artistes chorégraphiques	3	3	-
Participation au projet de promo	Responsable des études	4	4	4
Improvisation voix, corps, instrument	Philippe Pannier Lucile Diou	12	12	-
Conférences workshops en lien avec la pluridisciplinarité	Divers conférenciers	-	5	9
UE2 Culture transversale et appliquée				
Info promotion et accompagnement personnalisé	Responsable des études	4	4	4
Histoire de la danse / culture chorégraphique	Virginie Garandeanu Julie Gothuey	63	21	-
Anatomie-physiologie	Léa Cioni Clara Bottlaender	60	6	-
Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)	Daria Dadun-Gordon	12	45	33

Maquette des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
		DE1	DE2	DE3
UE2 Culture transversale et appliquée (suite)				
Formation musicale	Aziliz Schleret Lucile Diou Sébastien Cuiret	60	9	-
Fréquentation des œuvres	Responsable des études	2	4	4
Médiation écrite appliquée	Lise Lauer	-	12	-
Atelier Amplification et lumière	Divers intervenants	-	-	6
Conférences en lien avec la culture transversale et appliquée	Divers conférenciers	-	-	9
UE3 Construire et nourrir sa réflexion pédagogique				
Méthodologie du mémoire	Marianne Guengard	18	6	-
Accompagnement à la recherche	Tuteurs de mémoire	-	6	2
Travail en binôme sur les mémoires		-	20	-
Processus d'enseignement-apprentissage	Gérald Guillot	12	-	-
Philosophie de l'éducation, situation d'éducation à la musique et à la danse	NN	18	18	-
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	Yoan Ferreira	6	6	-
Méthodes actives (Dalcroze, O Passo, Soundpainting...)	Intervenants spécialisés	27	24	-
Ouverture à la pédagogie musicale ou chorégraphique	Responsables des études danse et musique	-	6	-
Tutorat entre étudiants		2	4	4
Conférences, Ateliers	Divers conférenciers	3	6	6

Maquette des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Contemporain	Classique	Jazz
--------------	-----------	------

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
		DE1	DE2	DE3
UE4 Pédagogie fondamentale				
Tutorat :	Tuteurs pédagogiques			
1. Observation et mise en situation		10	30	20
2. Entretiens avec le tuteur		4	12	8
Pédagogie de la danse classique, contemporaine ou jazz	Julie Barbier Lysiane Magnet Annick Manzullino Lucile Goupillon Valène Roux-Azy Vivien Visentin	49	107	61
Pédagogie de l'éveil et de l'initiation	Grégory Beaumont Justin Cumine	24	45	30
Projets d'Education artistique et culturelle (théorie)	Jennifer Gohier	12	6	-
Projets d'Education artistique et culturelle (pratique)	Jennifer Gohier	6	18	12
Approche des publics diversifiés Troubles DYS / Handicap	Intervenants spécialisés	-	6	6
Collaboration avec un musicien accompagnateur	Sébastien Cuiret	6	12	-
Conférences, colloques en lien avec l'actualité	Divers conférenciers	3	6	6

Maquette des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
		DE1	DE2	DE3
UE5 Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux				
Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires	Laurent Mathieu	-	-	12
Histoire de l'enseignement spécialisé	François Perrin	6	-	-
Statuts de l'enseignant	Vivien Visentin	-	6	-
Textes de références, sociologie des pratiques culturelles	Lise Lauer	12	9	-
Présentation professionnelle Préparation aux entretiens professionnels CV et lettre de motivation	Fabienne Ritz	-	-	15
Portefolio	Responsable des études	3	3	3
Préparation à l'entretien des épreuves terminales	Grégory Beaumont	-	-	3
Stage d'observation dans une structure culturelle		-	-	20
Sensibilisation à la sécurité	Marc Brunet	-	-	6
Conférences, rencontres professionnelles, VHSS, écoresponsabilité	Divers intervenants	9	6	6

- Cours mutualisés DE1/DE2
- Cours mutualisés danseurs/musiciens
- Action avec dispense d'assiduité

Contenu des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

UE1 Pratiques artistiques

Pratique de la danse (cours techniques, atelier, répertoire)

Les interventions en pratique de la danse visent à développer les qualités techniques et artistiques des danseurs, futurs enseignants, au travers d'un enseignement référencé qui propose de découvrir ou redécouvrir les grands noms de la danse contemporaine, jazz et classique sous forme d'exercices techniques, d'ateliers chorégraphiques de composition et d'approfondissement du répertoire. Ces enseignements sont assurés par des intervenants spécialisés dans leur discipline.

Analyse et pratique d'un cours technique

À travers la pratique d'un cours technique, pouvant être suivi d'un atelier chorégraphique, d'un travail de répertoire ou de création (cf supra), les étudiants développeront leurs capacités d'analyse, enrichissant ainsi leurs connaissances et compétences dans la construction de temps pédagogiques. Ce cours est assuré par des intervenants spécialisés dans leur discipline.

Pratique de la danse en langue étrangère

L'objectif de ces séances est de donner aux étudiants les outils nécessaires pour enseigner la danse dans une langue étrangère. Ils pourront non seulement acquérir le vocabulaire général et spécifique à leur discipline, mais aussi se familiariser avec l'énergie et les nuances que transmettent les différentes intonations propres à chaque langue.

Préparation et réalisation spectacle, et projet pluridisciplinaire

Ce temps balisé a pour objectif de permettre aux étudiants/stagiaires de travailler seuls ou en groupe, entre musiciens, danseurs et/ou plasticiens pour réaliser les différents projets artistiques proposés tout au long de la formation.

Observation et cours technique aux CRR de l'Eurométropole de Metz ou du Grand Nancy

Ces temps d'observation ou de pratique de la danse sont proposés aux étudiants afin de compléter leurs acquisitions techniques, artistiques et pédagogiques. Afin de pouvoir participer aux cours dans les conservatoires, les étudiants devront s'inscrire en début d'année

universitaire auprès du responsable des études et s'engager avec assiduité dans le parcours choisi.

Ateliers chorégraphiques

Lors de ces interventions «Ateliers chorégraphiques», les étudiants découvriront et expérimenteront les univers et les processus de création de plusieurs chorégraphes. Ces nouveaux outils pédagogiques et artistiques leur permettront d'enrichir leur future pratique de pédagogue.

Participation au projet de promo

Tous les étudiants de première année (DE1) participent à la conception et à la réalisation du projet de promotion qui se déroulera en deuxième année (lors de la rentrée). Le projet consiste à concevoir un concert-spectacle et une activité ludique dans la ville de Metz pour accueillir les nouveaux étudiants lors des journées de rentrée. Depuis la recherche de l'idée jusqu'à la réalisation publique : réservation de salle, matériel, conception, programme... Si besoin, une aide pourra être sollicitée auprès du responsable des études pour accompagner le démarrage du projet.

Improvisation voix, corps, instrument

Ce cours propose de mettre en marche un processus, une démarche d'invention et de création, à partir d'une réflexion et d'un concept personnel. Il vise à acquérir une perception sensible des mouvements du corps, et comprendre leur importance dans le jeu musical, ainsi qu'à développer la connaissance de toutes les formes que revêt les arts contemporains.

Ce temps de rencontre artistique offre aux étudiants l'opportunité de saisir l'instantanéité de l'élan créatif au travers de diverses expérimentations guidées. Sera abordée la thématique de l'urgence de cette chute vertigineuse que peut parfois sembler être l'acte d'improvisation.

UE2

Culture transversale et appliquée

Info promotion et accompagnement personnalisé

Des temps sont balisés afin de transmettre aux étudiants/stagiaires toutes les informations relatives à leur formation et à son actualité, et les aider à organiser leur travail. C'est l'occasion de répondre à tout questionnement concernant le cursus, les études, l'évaluation et l'orientation des étudiants. Ces séances se déroulent sous forme de réunions appelées « info promo » ou de rendez-vous individuels.

Histoire de la danse/culture chorégraphique

Le cours retrace et approfondit l'histoire de la danse occidentale à partir du XVe siècle menant à la danse classique, contemporaine et jazz. Il est étayé d'images, de documents remis aux étudiants/stagiaires ; il sollicite leur participation active et les échanges en séance. Ce cours vise à transmettre des contenus historiques, culturels et esthétiques relatifs à l'histoire de la danse et à la culture chorégraphique, dans une dynamique réflexive afin de nourrir sa pratique.

Anatomie-physiologie

Anatomie

Il s'agit de l'étude du corps : squelette axial, squelette appendiculaire, des ceintures pelvienne et scapulaire, et des membres inférieurs. Cette étude passe par la compréhension du fonctionnement des articulations, du rôle des ligaments, la connaissance des principaux muscles et chaînes musculaire et de leurs fonctions.

Physiologie

Il s'agit de l'étude des mécanismes qui régissent le corps : l'organisation de l'équilibre, le fonctionnement de la contraction musculaire, les bases du système nerveux, le réflexe myotatique, ainsi que le système cardiopulmonaire. Cette étude est en lien avec la pratique de la danse. Elle doit permettre au futur enseignant d'affiner son regard et la compréhension du corps dans le mouvement dansé.

AFCMD

Analyse

Dans un aller-retour entre pratique et observation, sera analysé les composantes du geste et leurs relations pour en comprendre l'organisation.

Fonctionnelle

Sera cherché la cohérence de l'action, en elle-même et dans son contexte, en nous appuyant sur

les lois physiques et physiologiques du mouvement.

Du corps

Sera considéré le corps dans sa globalité comme lieu de connaissance, d'expression et de relation.

Dans le mouvement

Du mouvement naît l'apprentissage. Notre approche développe une capacité à s'adapter et à évoluer en travaillant à partir de la singularité de chacun.

Dansé

Danseurs, nous sommes sensibles à la dimension technique et expressive du geste, une démarche qui s'applique au-delà de la danse à de nombreuses pratiques où le corps s'investit.

L'une des priorités de l'AFCMD est de permettre au danseur d'acquérir, par une conscience éclairée, une plasticité pour évoluer et s'adapter tout au long de sa carrière en évitant les situations pathogènes et les facteurs d'usure précoce.

Formation musicale du danseur

Ces cours explorent divers aspects de la formation musicale au travers d'analyse musicale, lecture rythmique, culture musicale en lien avec la culture chorégraphique, expression orale, chant, improvisation corporelle. Il vise également l'acquisition progressive des éléments techniques ainsi que du vocabulaire nécessaire à la conception d'un cours de danse accompagné par un musicien spécialisé.

Fréquentation des œuvres

Le cours « Fréquentation des œuvres » a pour objectif d'enrichir la culture chorégraphique des étudiants par la découverte de spectacles vivants, de créations contemporaines et d'œuvres du répertoire. En assistant régulièrement à des représentations, les étudiants développent leur regard artistique, leur capacité d'analyse et leur compréhension des différentes écritures chorégraphiques. L'une de ces expériences devra être évoquée dans le portfolio de l'étudiant, en précisant en quoi cette œuvre a marqué et nourri son parcours.

Médiation écrite appliquée

Ces interventions permettent de travailler ses compétences écrites, acquérir des outils et adapter son rédactionnel en fonction des objectifs et du public visé (équipe, élèves, parents, partenaires).

Atelier amplification et lumière

Ces interventions ont pour objectif d'apporter aux étudiants les clés de communication et de compréhension avec les techniciens lumière et son. Sera évoqué le vocabulaire nécessaire à l'exploration des différentes possibilités de création lumière pour leurs futurs spectacles, ainsi qu'à la réalisation de leurs montages musicaux.

UE3

Construire et nourrir sa réflexion pédagogique

Méthodologie du mémoire et accompagnement à la recherche

Ce module intervient dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche par les étudiants/stagiaires. Il s'agit de les doter d'une méthodologie de recherche qui les conduira à la production de leur mémoire sur une thématique en rapport avec la musique/danse et la pédagogie.

Travail en binôme sur le mémoire

Le mémoire de fin d'études est à réaliser en binôme. Des heures balisées dans la maquette permettront cette concertation.

Processus d'enseignement-apprentissage

Ce cours vise à :

- Découvrir et mettre en œuvre, des concepts empruntés à différents cadres théoriques en lien avec l'enseignement-apprentissage de la musique et de la danse
- Favoriser une réflexivité permanente sur la pratique enseignante

Philosophie des sciences de l'éducation, situation d'éducation à la musique et à la danse

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de dépasser ses représentations du métier d'enseignant, de participer à définir son identité professionnelle et d'être ainsi en mesure de rendre raison de sa pratique. Il cherche à mettre en lumière l'enracinement de toute démarche pédagogique dans les valeurs qui la légitiment et en expliquent à la fois le style et la cohérence.

Le cours apporte à l'étudiant/stagiaire les éléments de réflexion pédagogique qui lui permettront de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser son enseignement à travers les écrits de grands auteurs.

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Transmettre à l'étudiant/stagiaire les bases du développement de l'enfant, qu'il s'agisse du développement cognitif ou psychoaffectif. Le 1er invite à penser les capacités cognitives de l'enfant en fonction de son âge développemental (ce qui supposera d'adapter leur contenu pédagogique selon les âges), le 2e invite à penser la dimension

relationnelle enseignant-élève et l'importance de ce lien dans la construction de l'enfant. C'est également l'occasion de sensibiliser aux comportements parfois perturbateurs de l'enfant, comment les gérer et comment être attentif à des signes de mal-être.

Méthodes actives

Les méthodes dites « actives » (O'Passo, Soundpainting, Dalcroze...), constituent une importante source d'inspiration pédagogique pour l'enseignement instrumental et vocal et chorégraphique.

Soundpainting

Le soundpainting encourage la créativité personnelle des étudiants/stagiaires et favorise la transversalité entre les différentes disciplines artistiques. Dans un ensemble de soundpainting les participants sont amenés à développer leur sensibilité et leur propre imaginaire par l'improvisation tout en respectant les indications proposées par le soundpainter. En explorant les différentes possibilités contenues dans les indications de dynamiques, tempi, textures, formes, couleurs, et en mettant en relation les différents aspects de la musique, de la parole et du mouvement, le soundpainting permet la mise en évidence et l'acquisition de concepts artistiques fondamentaux.

Ouverture à la pédagogie chorégraphique

Ponctuellement, les étudiants/stagiaires musiciens et danseurs observent les mises en situation de cours des étudiants des deux disciplines. S'en suit un débat avec les responsables des études afin d'évoquer les accointances et les différences entre la pédagogie musicale et la pédagogie chorégraphique dans le but d'enrichir leur pratique de l'enseignement.

UE4

Pédagogie fondamentale

Tutorat

Les tutorats ont pour but d'étayer et d'enrichir la démarche pédagogique de l'étudiant par différentes phases interactives sous la conduite d'un danseur-pédagogue expérimenté :

- Observations et analyse de situations pédagogiques
- Prise en charge progressive de groupes d'élèves

- Situation de responsabilité pédagogique
- Discussions/retours/questionnements sur sa pratique pédagogique

→ Cf. document spécifique au tutorat

Pédagogie de la danse classique, contemporaine ou jazz

Les interventions en pédagogie visent à accompagner l'acquisition des savoir-faire et savoir-être indispensables à l'enseignement de la danse classique, contemporaine ou jazz, tant dans leurs dimensions techniques qu'artistiques. Au-delà de l'acquisition de ces outils, l'objectif est de développer, expérimenter, consolider puis évaluer leur capacité à transmettre l'art de la danse. L'étudiant/stagiaire, à l'issue de sa période de formation, devra dans sa spécificité :

- Maîtriser la technicité de sa discipline dans toutes ses dimensions : ses valeurs, son patrimoine et sa culture
- Construire et mettre en place un processus d'apprentissage progressif, en cohérence avec un objectif visé et adapté au niveau des élèves
- Mettre en œuvre différents rapports entre danse et musique et de pouvoir les mettre en œuvre selon différentes modalités.
- Approfondir les démarches d'observation, d'évaluation et de remédiation à partir de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.
- Déployer différents outils de transmission et varier les stratégies pédagogiques.

Pédagogie de l'éveil/initiation à la danse

Le cours d'éveil ou d'initiation est la première rencontre de l'enfant avec le cours de danse. Ce temps particulier demande une pédagogie adaptée à ses temps essentiels à la formation des futurs élèves danseurs. Les interventions en pédagogie de l'éveil et de l'initiation permettent aux étudiants de comprendre les fondamentaux de la danse et les mécanismes de construction d'une séance adaptée à une entrée dans la technique de danse. Ils apprennent à utiliser leur danse, le groupe, les objets, les qualités de mouvements, les verbes d'action, les différents niveaux de vocabulaire et à s'appuyer sur l'imaginaire de leurs élèves pour une mise en danse des 5 à 7 ans en toute sécurité.

Projets d'Education artistique et culturelle (théorie et pratique)

Les interventions en « projet d'éducation artistique et culturelle » permettront d'acquérir

les compétences essentielles à la conception et à la conduite de parcours artistiques et pédagogiques adaptés à divers publics et contextes. Une première partie théorique permettra aux étudiants de comprendre et définir cette dynamique, d'en identifier les différents acteurs, leurs missions et d'entrer dans la rédaction de projet.

Enfin dans la partie pratique, ils apprendront à élaborer des séances structurées autour d'objectifs précis, favorisant la mise en mouvement des participants grâce à l'exploration, l'improvisation et les jeux artistiques. Une attention particulière sera portée sur la relation à l'œuvre chorégraphique et aux différents répertoires.

Approche des publics diversifiés

Ces interventions visent à fournir aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires pour mieux anticiper et ajuster son enseignement aux évolutions physiques et psychiques des élèves en tenant compte des contextes et milieux de pratique et avec une attention particulière liée aux situations de handicap visible ou invisible. Elles leur permettront de mieux comprendre les différents modes de « fonctionnement » de leurs élèves et de proposer ainsi des solutions adaptées à leurs apprentissages.

Collaboration avec un musicien accompagnateur

Ce module se voudra avant tout « pratique », avec, pour objectif principal, de mettre les étudiants en situation concrète avec un musicien accompagnateur. Outre la prise de conscience des enjeux de travailler avec un musicien en live, les étudiants exploreront au travers d'exercices les différentes possibilités d'accompagnement mais aussi les spécificités musicales liées à leur discipline (classique, contemporain, jazz).

UE5

Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires

Ce cours propose la mise en perspective du cadre institutionnel du métier d'enseignant artistique avec l'observation du terrain et la rencontre d'acteurs professionnels. L'objectif principal est de permettre à l'étudiant/stagiaire la compréhension des enjeux et dispositifs

de l'enseignement artistique, l'organisation territoriale dans lesquels les établissements fonctionnent et leur inscription dans les politiques publiques.

Histoire de l'enseignement spécialisé

Ce cours explore l'histoire des conservatoires, en retraçant leur évolution depuis la création du Conservatoire de Paris après la Révolution française, jusqu'à l'expansion de ces établissements à travers le territoire. Il aborde également des mouvements significatifs comme le mouvement orphéonique, ainsi que la Confédération musicale de France et l'évolution des formations telles que les batteries-fanfare, témoignant des changements dans l'enseignement musical et les pratiques collectives.

Statuts de l'enseignant

Présenter les fondements, principes et fonctionnements de la filière culturelle aux étudiants, et plus particulièrement des cadres d'emploi liés aux enseignements artistiques spécialisés.

Textes de références, sociologie des pratiques culturelles

Étude, analyse et appropriation des textes de référence de l'enseignement artistique en France. Seront en particulier étudiés la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en musique, danse, théâtre de 2001 et le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre, publié en 2026. Après avoir analysé les textes de référence, le cours abordera la question des publics : qui sont les élèves des conservatoires, qui sont les parents d'élèves ? Quelles sont leurs pratiques culturelles ?

Présentation professionnelle

CV, lettre de motivation, et préparation aux entretiens professionnels

L'objectif général de ce cours est d'accompagner les étudiants/stagiaires dans la présentation efficiente de leur parcours, à l'écrit comme à l'oral. Ainsi, ce cours rassemble 3 items distincts :

- La rédaction d'un CV
- La rédaction d'une lettre de motivation
- La préparation à l'entretien professionnel

Ce cours conjugue des séances de préparation

rédaçtionnelle (CV et lettre de motivation), en cours magistraux et suivi individuel d'une part, et des ateliers collectifs et de coaching individuel d'entretiens d'autre part.

Portfolio

Ces heures permettront un accompagnement collectif et/ou individuel pour la rédaction et la mise en forme de ce document présentant les expériences pédagogiques marquantes (au sein du PMD et en dehors), les compétences acquises ainsi que les créations réalisées durant la formation des étudiants, avec notes personnelles, retours réflexifs...

Il est constitué tout au long de la formation.
→ Cf. document spécifique au portfolio

Préparation à l'entretien des épreuves terminales

L'entretien est un moment important des épreuves terminales. Il permet d'explicitier ses choix, d'affirmer sa posture pédagogique et de rendre accessible une auto-évaluation au jury. Ces heures dédiées permettent d'expérimenter cet exercice délicat.

Stage d'observation dans une structure culturelle

Le stage à réaliser en troisième année (DE3) vise à apporter un complément de connaissances à visée professionnelle en lien avec les préoccupations et centres d'intérêt de l'étudiant/stagiaire. Stage de 20h à réaliser en DE3.

Sensibilisation à la sécurité

(secourisme, incendie)

Être sensibilisé aux différentes situations concernant la prévention et la sécurité dans les établissements culturels et comprendre les enjeux de la prévention en matière de sécurité/sûreté. A l'issue de cet atelier, l'étudiant/stagiaire devra être capable de mettre en œuvre les mises en sécurité de base.

Ouverture à la pédagogie chorégraphique

Ponctuellement, les étudiants/stagiaires musiciens et danseurs observent les mises en situation de cours des étudiants des deux disciplines. S'en suit un débat avec les responsables des études afin d'évoquer les accointances et les différences entre la pédagogie musicale et la pédagogie chorégraphique dans le but d'enrichir leur pratique de l'enseignement.

Informations complémentaires

Tutorat entre étudiants

Grâce au soutien du Ministère de la Culture, le Pôle musique et danse a mis en place le tutorat entre étudiants depuis l'année 2023-2024. Vous pouvez bénéficier de soutien sur des cours et des matières dans lesquels vous rencontrez des difficultés.

Pour formuler vos besoins veuillez vous rapprocher de votre responsable des études.

Concerts/spectacles

Les concerts/spectacles organisés dans le cadre de la formation visent à renforcer l'expérience scénique des étudiants/stagiaires. Ils les responsabilisent sur les différents rôles à jouer dans l'organisation d'un concert/spectacle (réfèrent, interprète, régisseur, chargé de la captation vidéo...). Un vademecum (guide pratique), disponible sur Moodle, vous permettra de mieux comprendre et appréhender les modalités et les attentes des concerts/spectacles de la formation.

Conférences, masterclass, ateliers, colloques

Dans le cadre de la formation, le PMD organise et programme ponctuellement des conférences, masterclass, ateliers ou autres en lien avec les enjeux et actualités du métier d'artiste-enseignant.

Pratiques artistiques

Les CRR de Metz et Nancy vous accueillent gratuitement sur inscription auprès du Responsable des études dans les cours de fin de 2e et 3e cycles de leurs établissements respectifs (sous réserve des places disponibles) dans les 3 disciplines : classique, jazz et contemporain. Pour vous inscrire, vous devez avoir au préalable réglé vos frais de scolarité auprès du PMD. Attention cependant à faire preuve d'assiduité si vous vous engagez à suivre l'un des cours proposés.

Les Rencontres Professionnelles

Le PMD est soucieux de l'insertion professionnelle de ses étudiants et organise régulièrement des rencontres avec des professionnels ou anciens étudiants. Ces conférences abordent également des thématiques en lien avec l'actualité et les enjeux spécifiques au métier d'artiste enseignant.

Vademecums et précis de cours

Afin de rendre les modalités et les attentes plus claires, le PMD met à disposition - sur Moodle - des vademecums concernant certains modules de la formation.

Voici quelques exemples des vademecums disponibles :

- Tutorats
- Mémoires

Par ailleurs, certains intervenants mettent également à disposition des **précis de cours** visant à détailler les contenus et objectifs des cours qu'ils dispensent. Vous les retrouvez également sur Moodle sous forme de fiches.

Modalités d'évaluation

Depuis l'arrêté du 21 novembre 2024 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation, les évaluations du diplôme d'Etat de professeur de danse ont été profondément modifiées. Depuis lors, le pôle musique et danse est habilité à évaluer de manière autonome **les blocs de compétences n° 1, 2, 3, 5, 6, ainsi que le bloc de compétences transversales**. Pour ces évaluations, il met en place différentes modalités : devoirs à la maison, épreuves sur table, mises en situation, présentations orales... Il délivre ainsi les ECTS correspondant à ces blocs de compétences. **Le ministère de la Culture délivre les ECTS complémentaires ainsi que le diplôme d'Etat de professeur de danse** à travers l'évaluation lors d'une épreuve terminale du bloc de compétence n°4.

Épreuves terminales

Afin de valider le bloc de compétence n°4 « enseigner la danse », le ministère de la Culture évalue l'étudiant ou le stagiaire de la formation professionnelle lors d'une épreuve terminale de pédagogie.

Les connaissances sont vérifiées par une évaluation comportant **une note de contrôle continu et une note d'évaluation terminale**, cette dernière comptant à hauteur de 60 % de la note finale, conformément à l'arrêté du 21 novembre 2024.

Seuls les étudiants ayant obtenu le nombre de crédits ECTS prévus par l'arrêté en vigueur ont la possibilité de se présenter aux épreuves terminales de pédagogie organisées au sein du Pôle musique et danse. Les épreuves sont validées avec une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Arrêté du 21 novembre 2024, art. 12 : « Nul ne peut se présenter plus de cinq fois à l'épreuve terminale du diplôme d'Etat. Cette limite de cinq fois s'applique dans chaque option. ».

Contrôle continu

Le contrôle continu pris en compte lors de l'épreuve terminale de pédagogie résulte des notes obtenues lors de l'évaluation des enseignements correspondant au bloc de compétence n°4.

La communication des notes de contrôle continu se fera via un document spécifique et sera remis aux étudiants au plus tôt, 15 jours avant la date de leur épreuve.

Le refus d'un étudiant d'assumer, lors des épreuves d'évaluation terminale, sa note de contrôle continu est considérée comme une rupture de contrat de formation. Dans ce cas, le Pôle musique et danse peut ne pas inscrire l'étudiant aux épreuves terminales organisées par le centre.

Dans le cas d'une absence aux épreuves d'examen blanc ou aux évaluations correspondantes au bloc de compétence n°4, le Pôle musique et danse ne sera pas en mesure de délivrer une note de contrôle continu à l'étudiant.

Utilisation de l'intelligence artificielle

Il est rappelé aux étudiants que l'utilisation de l'intelligence artificielle est interdite pour la réalisation des devoirs et travaux demandés sauf si l'intervenant de la matière concernée en fait la demande explicite. Vous trouverez sur votre espace Moodle, un document reprenant les éléments de réglementation de l'intelligence artificielle.

Modalités de l'épreuve de pédagogie terminale

Les épreuves terminales sont définies dans l'arrêté du 21 novembre 2024 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation.

La note de l'épreuve terminale de l'unité d'enseignement de pédagogie (coefficient 3) est la moyenne pondérée des notes résultant des trois séquences ci-dessous : deux séquences d'épreuve pratique et entretien avec le jury.

1. Epreuve pratique

L'évaluation est conduite sur la base de deux séquences d'enseignement données par le candidat à deux groupes d'élèves-sujet. Ces deux séquences ont lieu le même jour. Elles peuvent être disjointes. Le niveau de chacun des groupes est précisé au candidat une heure avant l'épreuve si les séquences sont enchaînées. Il est précisé

une demi-heure avant chaque séquence si elles sont disjointes.

Les deux séquences sont :

- Une séance d'éveil ou d'initiation suivant l'âge des élèves d'une durée de 30 minutes (coefficient 2) ;

- Un cours dans l'option du candidat donné à des élèves de plus de 9 ans d'une durée de 50 minutes (coefficient 3).

Le candidat doit montrer ses capacités à mener un travail technique, savoir le développer en utilisant l'espace, le temps, les dynamiques, lui donner une progression et pouvoir proposer un enchaînement dansé. Il doit montrer ses aptitudes à ajuster ses propositions au niveau et à l'âge des élèves mis à sa disposition, ainsi qu'à l'accompagnement musical. Il doit être en mesure d'apporter les corrections nécessaires et de développer le sens artistique de ses élèves. L'accompagnement du cours est assuré par un musicien. Le Président du jury peut, si nécessaire interrompre le candidat.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure 20 min.

2. Entretien avec le jury (coefficient 2)

L'entretien intervient à l'issue de la séquence d'enseignement. Il porte pour une partie sur les enjeux du cours technique et pour une autre partie sur les enjeux de l'éveil-initiation au regard de chacune des deux prestations du candidat. La répartition entre ces deux parties est laissée à l'appréciation du jury sous la conduite de son Président. Toutefois, le jury réserve au moins 10 minutes à chacune de ces deux parties.

Outre prendre la mesure de la réflexion pédagogique du candidat et de ses motivations pour l'enseignement, l'entretien peut également conduire à vérifier ses connaissances artistiques et ses références en la matière. Les échanges sont aussi l'occasion d'apprécier la capacité d'auto-évaluation du candidat et de mesurer la manière dont il s'est approprié les contenus de formation. Il est essentiel que celui-ci puisse disposer d'un temps de réponse suffisant à des questions claires et variées.

Durée : 30 minutes.

Evaluations transversales

Mémoire de recherche

Tout au long de leur formation, les étudiants seront amenés à rédiger un mémoire de recherche afin d'approfondir leur réflexion pédagogique et de développer leur capacité à s'engager dans une démarche rigoureuse de recherche et d'objectivation de leurs pratiques.

En binôme, les étudiants/ stagiaires choisissent un sujet de recherche qui les anime et qu'ils souhaitent approfondir, en lien avec l'enseignement/apprentissage de la musique et de la danse. Cette recherche doit permettre une réflexion et l'affirmation d'une position pédagogique et artistique.

→ Cf. **vadémécum méthodologie et mémoire de recherche**, Cf. **texte supra**.

Portfolio

Constitué tout au long de la formation, ce document présente les expériences pédagogiques marquantes (au sein du PMD et en dehors), les compétences acquises ainsi que les créations réalisées durant la formation des étudiants, avec notes personnelles, retours réflexifs...

→ Cf. **document spécifique au portfolio**.

Projet pluridisciplinaire de création et de transmission

Au cours de leur deuxième année de formation, les étudiants ou stagiaire de la FP devront créer un objet chorégraphique qu'ils transmettront aux danseurs de première année. Cette œuvre chorégraphique s'appuiera sur leur culture artistique, nourrie par leurs expériences, leurs références esthétiques et leur sensibilité créative.

Dans un deuxième temps, lors de la transmission de cette pièce aux étudiants danseurs de 1ère année, ils devront s'appuyer sur des modalités d'apprentissage en adéquation avec les contraintes de temps, d'espace, d'effectif...

Enfin, ils imagineront un système d'évaluation des danseurs (formative, informative, sommative...) permettant d'apprécier l'appropriation des différents éléments de l'objet chorégraphique.

→ Cf. **vadémécum projet de création et de transmission pluridisciplinaire**

Avantages culture

Spectacle vivant

Cité Musicale-Metz - Arsenal

L'Arsenal met à disposition des entrées gratuites pour l'ensemble de la programmation de la Cité Musicale-Metz.

Comment vous procurer une place ?

Merci d'indiquer par mail à pmd@esalorraine.fr le spectacle auquel vous souhaitez assister, ainsi que la date de représentation souhaitée. Une fois votre réservation validée, vous pourrez retirer votre billet directement à la billetterie de l'Arsenal, maximum une semaine avant la date de la représentation sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation professionnelle.

Réservations possibles dans la limite des places disponibles.

Arts visuels

Centre Pompidou-Metz

Entrée gratuite sur présentation de votre carte étudiante. Uniquement pour les étudiants en formation initiale.

Parc instrumental et matériel

Le Pôle musique et danse dispose d'instruments (saxophone baryton, clarinette basse, flûtes traversières basse et alto, piccolo, piano numérique, cor anglais, saxophone soprane, archet baroque, etc.) et de matériels (audio et vidéo, pupitres, table de mixage, etc.) qu'il met à votre disposition sur demande. De plus, pour les étudiants danseurs, des balles, bâtons, tapis... sont disponibles.

Pour emprunter, merci de vous rendre à l'administration du pôle et de remplir en bonne et due forme le cahier des emprunts.

Ouvrages et partitions

Les ouvrages pédagogiques et partitions disponibles à la médiathèque du CRR de Metz sont proposés à l'emprunt pour une période de 2 à 6 mois selon votre besoin pédagogique et sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Le PMD a récemment fait l'acquisition d'un fonds bibliographique (environ 200 ouvrages pédagogiques) en lien avec ses formations. Certains ouvrages sont communs aux deux formations. Tous les ouvrages du PMD sont repérables grâce à la cote « CEF ».

-

N'oubliez pas !

Au regard de la convention signée entre le PMD et le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz, les salles de ce dernier sont accessibles les dimanches de 13h à 17h (période scolaire uniquement).

Association Verdandi



« Verdandi PMD est née durant l'été 2021, sous l'impulsion de Caroline Cueille, directrice du Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine, et Catherine Baert, alors responsable des études musique. Prise en main par une équipe d'anciens et actuels étudiants du PMD, l'association souhaite faire vivre la danse et la musique à travers différents projets pluridisciplinaires et interventions à titre pédagogiques. Elle permet également aux étudiants et diplômés du pôle de tisser la toile du réseau professionnel de chacun, dans une dynamique de partage et de rencontres. Verdandi PMD est une association qui souhaite partager au plus grand nombre sa passion pour les arts. ».

Contact et adhésion

verdandipmd@gmail.com

Des bulletins d'adhésion sont téléchargeables sur le site du PMD : esal-pmd.fr ou disponibles directement à l'administration.

Réseaux sociaux

Suivez les projets de l'association Verdandi sur [Facebook](#) !

Membres

Julien De Balbine

Président
Etudiant en 3^e année musique

Salomé Philipp

Vice-présidente
Etudiante en 2^e année danse

Aurélien Wan

Trésorière
Etudiante en 2^e année musique

Milena Guillemot

Secrétaire
Etudiante en 2^e année musique

Alexis Midol-Monnet

Vice-secrétaire
Etudiant en 3^e année musique

Julien Suzanne

Assesseur
Etudiant en 3^e année musique

Justine Colteau

Assesseure
Diplômée danse 2023

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes on page 24.

A series of horizontal dotted lines for writing notes on page 25.



Mise en situation pédagogique
Stéphanie Sovet
Diplômée 2022

Réseaux sociaux

Instagram
esalorraine_pmd

Facebook
École Supérieure d'Art de Lorraine •
Pôle musique et danse

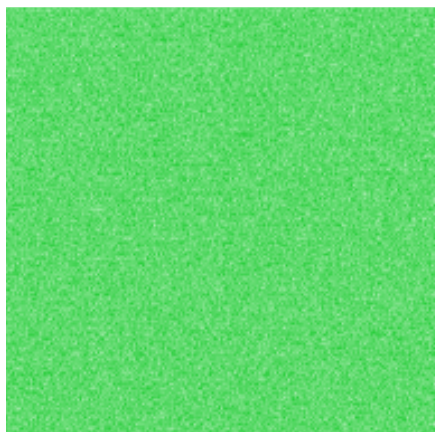
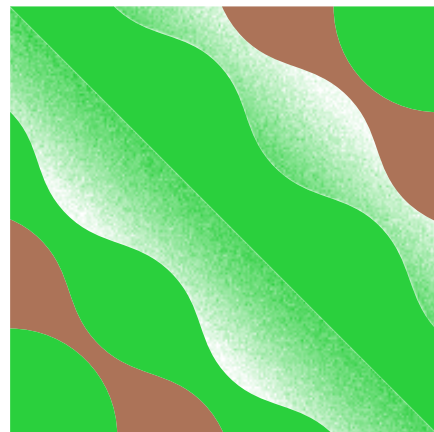
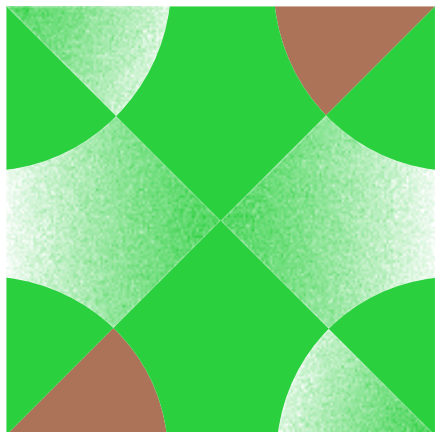
Livret de l'étudiant danse 2026-2027

Conception par Anja Renauld et Elise
Rougeron

Couverture et 4^e de couverture par
Céline Kriebs

Composé en *Messine* et *Work Sans*

Crédits photographiques



Contact

École supérieure d'art de Lorraine

2, rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esal-pmd.fr

